



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : État de la situation à Saint-Joseph-du-Lac

Saint-Joseph-du-Lac, le 13 janvier 2021 – Dans le contexte de la 2^e vague de la pandémie de covid-19 et dans l'objectif de participer à l'effort collectif visant à en limiter la propagation, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac fait le point sur la situation concernant les bâtiments municipaux, installations extérieures, activités de loisirs et séances du conseil municipal.

Mairie ouverte; services en ligne et par téléphone privilégiés

La mairie est ouverte selon l'horaire régulier. Toutefois, la population est fortement encouragée à avoir recours aux services en ligne ou par téléphone, puisque les employés suivent un horaire alternant les présences à l'hôtel de ville ou font du télétravail à temps plein. Les mesures d'hygiène et de distanciation mises en place au printemps dernier demeurent applicables en tout temps.

Bibliothèque ouverte pour récupération d'ouvrages

La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi selon l'horaire régulier 2021, mais ferme toutefois à 19 h 30 plutôt qu'à 20 h les mardis et jeudis, en raison du couvre-feu imposé par Québec. La bibliothèque est accessible uniquement pour permettre aux citoyens de récupérer les commandes préalablement faites par téléphone ou par le biais du site internet. Le personnel suit également un horaire en rotation afin d'éviter les contacts soutenus. Aucun citoyen ne peut accéder aux rayons. Les mesures d'hygiène et de distanciation demeurent applicables en tout temps.

Écocentre

Les activités de l'écocentre sont maintenues selon l'horaire régulier. Il est important de savoir que le personnel sur place ne peut participer à la décharge des matières. Les matelas sont temporairement refusés et doivent être placés en bordure de rue lors des collectes de matières encombrantes, qui se tiennent chaque premier vendredi du mois.

Patinoires ouvertes, vendredis musicaux annulés

Les patinoires des parcs Jacques-Paquin et Paul-Yvon-Lauzon sont ouvertes jusqu'à 19 h 30, d'ici le 8 février, afin de faire respecter le couvre-feu imposé par Québec. Les bâtiments ne sont toutefois pas accessibles. Dans l'objectif de participer aux efforts pour limiter les rassemblements, même extérieurs, les vendredis soir à thématique musicale qui se déroulaient au parc Jacques-Paquin durant l'hiver sont annulés.

Activités de loisirs – programmation en ligne reconduite

Une programmation en ligne, gratuite, sera offerte aux résidents dès la semaine du 18 janvier 2021. La programmation sera dévoilée au courant des prochains jours sur le site internet de la municipalité ainsi que sur sa page Facebook officielle.

Séance du conseil municipal

Les séances du conseil municipal se tiennent par visioconférence, chaque premier mardi du mois, à 20 h. Dès la séance du mois de février 2021, les citoyens pourront assister en direct aux visioconférences, dont le lien sera partagé sur le site internet de la municipalité ainsi que sur sa page Facebook officielle. L'enregistrement des visioconférences sera publié sur le site internet, au plus tard 48 h après la tenue de cette dernière.

Les citoyens peuvent joindre les services municipaux au 450 623-1072 ou à l'adresse info@sjdl.qc.ca.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca